



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mettre en valeur un joyau de la rivière des Outaouais
Un projet du COBALI effectué sur le territoire du Projet de refuge faunique des
Grandes-Baies-de-l'Outaouais

Mont-Laurier, le 27 juillet 2023 – Abrisant des milieux humides et hydriques importants et riches en biodiversité, le territoire prévu par le projet de refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais figure parmi les trésors naturels du Québec. Pour en assurer la protection et la préservation, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) et onze partenaires de la région unissent leurs forces dans le cadre d'un projet d'envergure. Leur mission consiste à faire connaître ce beau territoire prévu pour la création d'un refuge faunique par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Le premier volet du projet vise à informer et sensibiliser la population quant au projet de refuge faunique et aux actions à poser pour préserver ce milieu naturel. Le second volet a pour objectif de réaliser un portrait/diagnostic écologique global des milieux humides et aquatiques de l'ensemble du territoire prévu pour la création du refuge faunique.

Grâce à un financement de 46 000 \$ du Programme Affluents Maritimes, le COBALI et ses partenaires pourront réaliser cet important projet de conservation et de mise en valeur.

L'organisme travaille avec les partenaires contributaires suivants pour la mise sur pied d'un plan de sensibilisation/mobilisation citoyenne et l'élaboration d'un diagnostic écologique sur le territoire du projet de refuge faunique :

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (Programme Affluents Maritimes);

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

La Corporation de gestion des berges de la rivière des Outaouais (CGBRO);

L'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7);

La Ville de Gatineau;

La municipalité de Lochaber-Partie-Ouest;

Evolugen;
La Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO);
Le Club des ornithologues de l'Outaouais (COO);
Canards Illimités Canada (CIC);
Garde-Rivière des Outaouais.

La directrice générale du COBALI, M^{me} Linda Fortier, se réjouit du mandat qui est confié à l'organisme : « C'est un privilège pour le COBALI de réaliser un tel projet avec autant de partenaires qui y apportent tous leur précieuse contribution. Nous avons toutes et tous à cœur la protection de ces milieux importants et riches en biodiversité qui font la particularité de la région de l'Outaouais. Nous ne ménagerons aucun effort afin de nous assurer que le résultat de notre travail puisse bénéficier à l'ensemble de la population et lui permettre de profiter de ce beau territoire ».

« Un refuge faunique est un statut donné sur des terres du domaine de l'État, sur des terres privées, ou sur les deux à la fois, par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec en vertu de l'article 122 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Le refuge faunique sert de moyen de préserver l'intégrité d'un habitat faunique d'importance, reconnu à l'échelle régionale ou provinciale pour sa productivité faunique, sa densité et la diversité faunique qu'il renferme ou, encore, le support qu'il représente pour une espèce rare, menacée ou vulnérable. Dans un refuge faunique, le gouvernement détermine par règlement les conditions d'utilisation des ressources et, accessoirement, les conditions de pratique d'activités récréatives. » -Refuges fauniques (gouv.qc.ca)

Le projet de refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais

Situé à Gatineau et dans la municipalité de Lochaber-Partie-Ouest (MRC de Papineau), le territoire prévu pour la création du refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais s'étend sur plus de 29 km et comprend une diversité de baies bordant la rivière des Outaouais ainsi que des marais aménagés par Canards Illimités Canada. Les principaux secteurs sont, d'ouest en est, la baie McLaurin, le marais Templeton, le marais des Laîches, le marais aux Grenouillettes, la baie Carpentier, la petite baie Clément et la baie Clément, la baie Lochaber, le marais aux Massettes ainsi que le marais des Carouges.

Ces divers secteurs accueillent des aires protégées de type habitats fauniques, en l'occurrence des aires de concentration d'oiseaux aquatiques et des habitats du rat musqué. On y retrouve des espèces à statuts particuliers dont le petit blongios, un petit échassier de la famille des hérons qui est désigné vulnérable au Québec. C'est aussi l'endroit idéal pour y observer des tortues peintes, des hérons, des canards branchus, de même qu'une importante diversité d'amphibiens, de reptiles et de poissons. Le territoire abrite aussi des forêts uniques où on retrouve une végétation dense et riche, de même que des végétaux d'exception.

L'importance des milieux humides

En plus de constituer des habitats vitaux pour la faune et la flore, les zones humides peuvent rendre divers services écologiques importants selon le type de milieu. Ils peuvent assurer la résilience des collectivités humaines et réduire considérablement les conséquences du changement climatique. Voici, de manière générale, les services qu'ils peuvent offrir :

- Régulariser le niveau de l'eau en permettant la rétention et l'évaporation d'une partie des eaux de précipitation et des eaux de fonte, réduisant ainsi les risques d'inondation et d'érosion et favorisant la recharge de la nappe phréatique;
- Filtrer la pollution en retenant les sédiments, en permettant, entre autres, de prévenir et de réduire la pollution en provenance des eaux de surface et souterraines et l'apport des sédiments provenant des sols;
- Séquestrer le carbone (notamment par les tourbières) et atténuent les impacts des changements climatiques;
- Maintenir la qualité du paysage en permettant la conservation du caractère naturel d'un milieu et des attributs des paysages associés, contribuant ainsi à préserver la valeur des terrains;
- Fournir des écrans solaires et des brise-vent naturels en permettant, par le maintien de la végétation, de préserver l'eau d'un réchauffement excessif et de protéger les sols et les cultures des dommages causés par le vent.

Ce projet du COBALI est rendu possible grâce au Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et son Programme Affluents Maritime, coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), et au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la vision maritime provinciale.

-30-

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.



Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

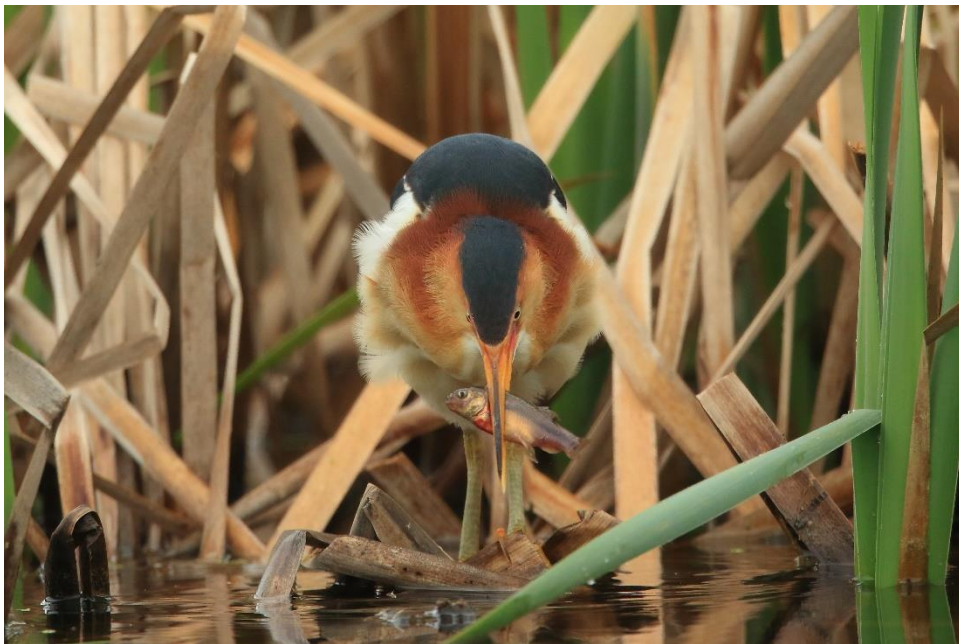
Source :

Benoit Gauthier, COBALI

819 440-2422 | communication@cobali.org



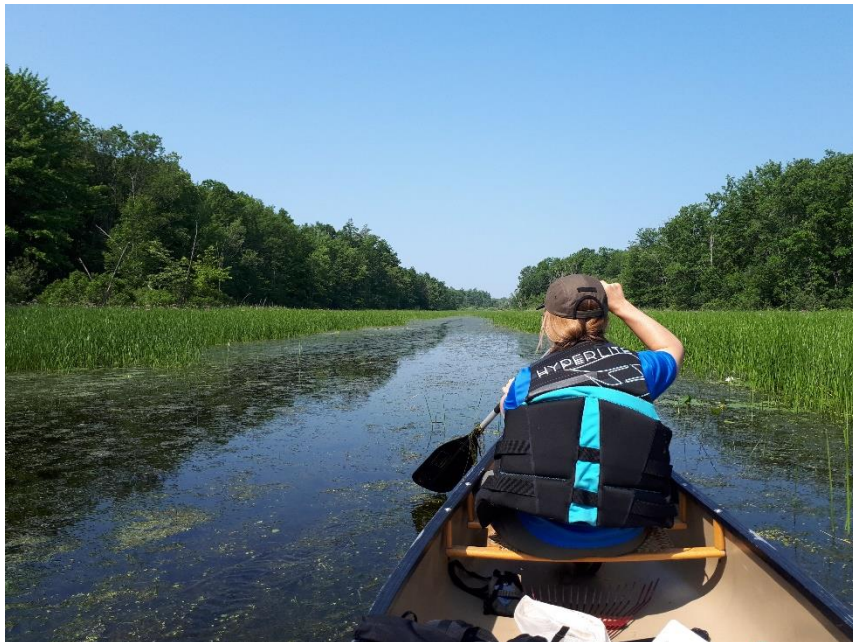
Tortue peinte – crédit photo : Pierre-Étienne Drolet, COBALI



Petit blongios – crédit photo : Serge Rivard, MELCCFP



Grand héron – crédit photo : COBALI



Le COBALI sur le terrain – crédit photo : COBALI



Marais aux Massettes – crédit photo : COBALI